



Formation professionnelle

Développer l'économie de son projet musical

21 heures / en distanciel, 3 jours

En journée

1 050 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter.

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempe.com - www.trempe.com

Présentation

Au sein d'une filière marquée par les nouveaux modes de production et de diffusion, l'artiste musicien·ne est de plus en plus amené·e à développer seul·les les premières phases de son projet. Cette formation propose d'acquérir les outils indispensables pour structurer un projet, le planifier et développer son modèle économique.

Public / Prérequis

Profil : artiste musicien·ne/chanteur·euse professionnel·le ou en voie de professionnalisation.

Prérequis : aucun.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- définir un modèle économique (stratégies et développement) et l'ancrer dans le temps,
- formuler un plan d'action,
- budgétiser le plan d'action.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- Acquérir la notion d'entrepreneuriat culturel : définition et limite.
- Identifier les différents écosystèmes de coopération professionnelle.
- Connaître la notion de modèle économique.
- Établir une stratégie de mise en œuvre du projet par la réalisation d'un business plan.

Programme

1^{er} jour

- Accueil des stagiaires.
- Les mutations contemporaines du métier de musicien·ne.
- Les enjeux de réseaux pour développer son projet musical.
- Cartographier son écosystème.
- Évaluation des acquis de la séance.

2^e jour

- Accueil des stagiaires
- Construire un plan d'action pour développer ses réseaux professionnels.
- Savoir construire un récit autour de son projet.
- Écrire et phaser son projet.
- Évaluation des acquis de la séance.

3^e jour

- Accueil des stagiaires
- Écrire et phaser son projet.
- Budgéter son projet et l'articuler avec son économie individuelle.
- Identifier les financements possibles pour son projet.
- Évaluation des acquis de la formation et bilan.

Formateur

La formation "Développer l'économie de son projet musical" est assurée par [Pierre Brini](#), responsable de la formation et de l'accompagnement du LABA, pôle de compétences de la région Nouvelle-Aquitaine à destination des porteurs de projets du secteur des industries culturelles et créatives.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Formation proposée en distanciel

Les stagiaires ont la possibilité de participer à la formation depuis leur domicile, ou depuis la salle de formation à Trempo.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec la référente handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Travaux pratiques : travail individuel de cartographie et élaboration d'un budget prévisionnel
- Questionnement direct

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidu·e.

Chiffres clés

Les stagiaires 2023-2024 ayant répondu à notre enquête ont donné une note de 9 /10 à cette formation.



Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.
2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.
3. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
4. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.